

envoyé : 25 novembre 2022 à 16:52
de : Jean-Louis SIMON <
à : pref-ep-mn-seine-champenoise@aube.gouv.fr
objet : enquête sur la création de la RNN de la bassée champenoise

Bonjour ,

Tout d'abord je précise que je n'ai pas une opposition de principe à ce projet mais étant propriétaire de peupleraies à Marnay sur Seine j'é mets des réserves fortes sur les restrictions d'exploitation pendant la période de nidification des oiseaux .

Les travaux de plantation à Marnay sont fortement perturbés l'hiver par des crues récurrentes liées à des retenues d'eau en aval par des barrages et écluses pour éviter les inondations en région parisienne et aussi pour éviter la dégradation des chemins dont beaucoup sont entretenus par une association foncière c'est à dire par les propriétaires eux mêmes (et parfois dégradés par des 4x4 ou des quad appartenant à des bobos écolos ... mais la nature humaine est pleine de contradictions et si la circulation de ces engins est interdite à l'avenir j'en serai le premier ravi)

Les travaux d'exploitation et d'entretien ont lieu plutôt d'avril à octobre/novembre et si l'on réduit cette période il y a un risque de saturation et la difficulté à trouver des entreprises de travaux forestiers . Qui serait gestionnaire de ces éventuelles contraintes et responsable en cas de pertes d'exploitation?

Je suis attaché à la vallée de la Seine et à ces paysages et notamment à la diversité du paysage et à la sauvegarde des prairies en particulier et aussi à la forêt alluviale mais il faut trouver un juste équilibre .

Pour terminer une petite réflexion qui me tient à coeur car elle concerne le paysage de mon enfance et ne présente aucun enjeu économique pour moi .

Marnay était réputé au 19ème siècle et au début du 20ème pour son foin mais le débouché ayant disparu ces terres sont souvent devenues des jachères (et très marginalement des peupleraies comme on le dit trop souvent) et en plus des jachères laides car on interdit la fauche en juin alors qu'on pourrait faire du fourrage de qualité qui manque cruellement en cas de sécheresse ; résultat on fait du maïs et si cela inonde ou s'il y a de la sécheresse on est indemnisé ou alors on fauche sans rien récolter en septembre juste pour toucher la subvention

...

N'y avait il pas de biodiversité il y a 150 ans et ne pourrait on pas être plus pragmatique et moins technocrate ou idéologue ?

Je vous prie de croire en mes sincères salutations

Jean Louis Simon